Île-de-France, Seine-Saint-Denis
La Courneuve
4 rue Dulcie September

Lycée Jacques-Brel

Références du dossier

Numéro de dossier : IA93000673
Date de l'enquête initiale : 2020
Date(s) de rédaction : 2021
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale lycées du XXème siècle
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : lycée
Parties constituantes non étudiées : cour, cantine, préau

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2020, R, 6, 7, 72, 73, 78, 79, 84, 85, 87, 90 à 93, 96 à 107, 117 à 120, 179 à 183

Historique

Historique et programme

Ce lycée polyvalent est l'aboutissement d'une démarche intercommunale réunissant les communes du Bourget, de Dugny et de La Courneuve et remplace les locaux provisoires construits en 1971 rue Anatole France. Commanditée par le syndicat intercommunal avec la Direction départementale de l'équipement pour mandataire, la conception de cet établissement scolaire est confiée en 1981 à l'architecte René Dottelonde, qui a élaboré quelques années auparavant avec l'entreprise Joubert le système constructif D.J.. Associé à la Société Auxiliaire d'Entreprise de la Région Parisienne (SAEP), avec laquelle il le met en œuvre, le cabinet Dottelonde dresse l'avant-projet sommaire et les plans à la fin de l'année 1981, puis les modifie à deux reprises en mai 1982 et au début de l'année 1983. En effet, le permis de construire accordé le 24 juin 1982 est complété par un permis modificatif en juin 1983. Celui-ci porte sur les façades (calepinage des panneaux et recomposition de l'ordonnancement des pleins et des vides dans les travées). Ce permis modificatif vient couronner les compléments précédemment apportés pour enrichir le système constructif qui visaient notamment à apporter des propositions complémentaires (variantes) permettant d'élargir les possibilités architecturales et la capacité d'adaptation aux sites du système de base du procédé élaboré en 1980 pour leur modèle de collège 600.

Le lycée ouvre ses portes à la rentrée 1983 ou 1984. Le programme comprend la construction d'un lycée dit de 2^{e} catégorie (701 à 1500 personnes) et de trois logements de fonction. Il vient compléter l'offre scolaire de ce secteur central de La Courneuve, déjà marqué par la présence du collège Georges Politzer construit au début des années 1970, mais également sportive avec l'aménagement du stade Nelson Mandela en complément du complexe sportif Jean Guimier déjà en place. En 2019, il accueille 1000 élèves et prépare aux diplômes du baccalauréat général et technologique ainsi qu'aux BTS Comptabilité-Gestion et Communication.

Vers 1992, un marché négocié est passé avec Alain Béraud, qui avait été trois ans plus tôt désigné comme architecte de maintenance du lycée (délibération n°89-95 du 18/04/1989). Ce marché porte sur l'aménagement de locaux pédagogiques à l'emplacement de l'ancien garage à vélos et la construction d'un foyer à proximité du réfectoire. Celui-ci prendra la forme d'un petit bâtiment triangulaire en bois, côté cour et d'une surface hors d'œuvre de 316,87m² qui tout, en s'insérant dans le site, se distingue du lycée par ses matériaux. La cantine a quant a elle été restructurée en 2013-2015 par le cabinet d'architectes Daudre-Vignier.

L'architecte

L'auteur du lycée Jacques Brel est René Dottelonde (1934-), architecte reconnu, spécialiste de l'architecture scolaire et universitaire, assisté d'Alain Béraud. Diplômé de l'école des Beaux-Arts en 1963, Dottelonde est aussi un actif militant pour des réformes de l'enseignement en mai 1968. Il est l'auteur de l'une des deux universités expérimentales initiées par Edgar Faure en 1968, celle de Lyon-Bron, avec ses structures métalliques qu'il réalise avec Jean Prouvé et Léon Pétroff. Il réitère, mais cette fois seul, avec le centre de recherches de Royalieu, partie-prenante de l'université de Technologie de Compiègne (1974-1976), où il recourt cette fois au béton. De ces expériences basées sur la flexibilité du programme et de la capacité des procédés constructifs à y répondre, il se met à son tour à développer son propre système de construction par éléments de béton, fait de poutre à caisson et organisés selon des trames souvent diagonales. L'objectif est de proposer une expression architecturale diversifiée capable de s'adapter à l'évolution des besoins tout en offrant une construction industrialisée économique. C'est ainsi qu'il met au point avec l'entreprise Joubert le procédé D.J. (Dottelonde/Joubert) et le met en œuvre pour plusieurs établissements scolaires (collège Lis Isclo d'Or de Pierrelatte, collège Tibor Revesz Long à Crest (Drôme) (1976), lycée Raymond-Queneau de Villeneuve d'Ascq (Nord) (1977)). Le catalogue des modèles de CES industrialisés en 1977-1978 acceptés par le ministère de l'Éducation nationale en rend compte. Les additifs au système constructif et les modifications apportées au permis de construire laissent penser que R. Dottelonde fut particulièrement soucieux, pour le lycée de La Courneuve, d'améliorer et d'enrichir son procédé.

Période(s) principale(s) : 4e quart 20e siècle ()
Dates : 1981 (daté par source), 1983 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : René Dottelonde (architecte, attribution par source), Alain Béraud (architecte, attribution par source)

Description

Description

Implantation sur parcelle et plan

Située au centre de la Commune, la parcelle qui a été attribuée d'une surface de 16 273 m² est enclavée dans une zone d'activités partiellement requalifiée pour l'occasion. Elle est ainsi délimitée par une rue piétonne (sente de l'Esseau), deux rues routières (rues Dulcie September et G. Politzer) et par l'autoroute faisant la liaison entre l'A86 et l'A1. Ne représentant que la moitié de la surface de la parcelle et afin de le protéger des nuisances autoroutières, le lycée a été volontairement implanté à l'opposé de cette voie rapide, la cour de jeux et le stade Nelson Mandela jouant le rôle de tampon. Cette implantation à l'extrémité ouest de la parcelle permet également de le rapprocher du collège G. Politzer, situé en face et séparé de lui par une allée piétonne nouvellement créée (sente de l'Esseau). Alors que l'entrée des élèves est sécurisée par cette voie sans voiture, les logements situés à l'arrière du lycée ont quant à eux leur propre accès (depuis la rue G. Politzer). Enfin, une station de pompage géothermique, placée à proximité de l'autoroute, alimente en chauffage l'ensemble, et depuis la fin années 1990, un talus végétalisé isole le lycée des nuisances autoroutières.

Alors que le collège Politzer se caractérise par des bâtiments orthogonaux conçus selon une logique fonctionnaliste (une fonction, un bâtiment), le lycée J. Brel est au contraire constitué de bâtiments articulés entre eux formant un ensemble original et dynamique. Précédé d'une petite placette, le bâtiment d'accueil (R+2), situé dans l'angle de la parcelle dessert deux ailes en équerre à 45° implantées parallèlement aux rues D. September et sente de l'Esseau et la troisième, placée cette fois à l'arrière du bâtiment d'accueil. Alors que cette troisième aile (auditorium), vient former une « boucle » en se raccrochant à l'aile de la rue Dulcie September (cuisine, réfectoire à RDC, salles de classes à l'étage), le bâtiment longeant la sente de l'Esseau, qui abrite les salles de classe, se prolonge quant à lui pour former un U vers l'intérieur de la parcelle. Ce dispositif permet de créer deux cours, l'une petite et fermée aménagée en théâtre de plein air et placée à l'intérieur de la boucle, l'autre plus grande et arborée située à l'intérieur du bâtiment en U. Enfin, une allée couverte relie le bâtiment en U et l'aile en diagonale, donnant à l'ensemble une forme de rectangle irrégulier.

Mode constructif

L'originalité de ce collège vient de l'utilisation d'un système constructif élaboré par son propre architecte, R. Dottelonde, associé à l'entrepreneur Joubert. Utilisé précédemment pour d'autres établissements scolaires, il semble avoir été adapté et enrichi de variantes, et à ce titre, nous laisse penser qu'il s'agit de son projet scolaire le plus abouti. Le procédé qu'il met en œuvre se caractérise par une ossature composée de poteaux cruciformes (ou octogonaux à l'intérieur) avec consoles en béton armé, à partir d'une trame de 7,20 x 7,20 m ou d'une sous-trame de 3,60 m pour les panneaux de façades et planchers. Les panneaux de façade préfabriqués et non porteurs reposent sur les poutres de rive et peuvent, pour des raisons d'économie ou d'environnement, être en béton (brut ou agrégats apparents brossés ou lavés), en matériaux légers, ou comme ici revêtues de plaquettes de terre cuite. Le plancher, fait de caissons accolés, rend possible par suppression d'un ou de plusieurs poteaux, la création de trémies et de volumes à double hauteur (hall, auditorium). Les coffrages particulièrement soignés des éléments d'ossature, des planchers ou encore des portiques offrent non seulement une lecture didactique du bâtiment mais aussi une qualité d'exécution des plus intéressantes et que le temps ne semble pas avoir altéré.

Traitement des façades

Le système constructif, par son expressivité, participe pleinement à animer les façades. Les poteaux cruciformes en béton armé lorsqu'ils ne portent pas de plancher, sont visibles sur les façades extérieures et forment un contrepoint avec les

panneaux préfabriqués recouverts de brique. D'autre part, un traitement différencié a été souhaité en fonction des espaces et pour une plus grande clarté d'expression. C'est ainsi que le bâtiment d'accueil en retrait se distingue par son traitement horizontal souligné par son bandeau et sa corniche en béton. Largement vitré, il est également marqué par l'axe de symétrie matérialisé par la toiture de l'escalier en saillie à l'arrière du bâtiment et par le balcon placé à l'avant. Les deux ailes qui l'encadrent, jouent du contraste, tant par le matériau utilisé (brique) que par les poteaux saillants qui soulignent les verticales. Cette brique de parement est organisée selon un calepinage soigné où s'ordonnent des pleins et des vides dans les travées. Pleines à RDC, elles sont pour partie vides aux étages au niveau des allèges et des appuis, et la brique remplacée par du carrelage en grès cérame. Les menuiseries en aluminium volontairement de couleur sombre s'effacent devant celle de la brique et la blancheur du béton. Si le béton est également de mise sur l'aile abritant l'auditorium, on retrouve dans le dessin des encadrements des portes des similitudes avec celui des encadrements des fenêtres des salles de classe. Cette distinction dans les matériaux a été précisée par R. Dottelonde dans le permis modificatif afin d'avoir «une lecture plus aisée et plus cohérente du bâtiment dont l'unité est assurée par ce que nous appellerons l'ordre principal : celui de la travée d'enseignement général qui domine largement, puisqu'elle correspond à la plus grande partie des locaux » (*Notice descriptive*, demande de permis modificatif, 4 mai 1983, Arch. Mun. 209W19).

Espaces intérieurs et extérieurs

Visible en façade, le système constructif l'est également dans les espaces intérieurs. Les poteaux orthogonaux rythment les couloirs, les planchers caissons décorent les plafonds et le dallage au sol du hall d'accueil reprend la trame du système porteur. La géométrie de la structure devient élément décoratif à l'intérieur, mais aussi à l'extérieur, comme le montre le portique qui orne la place à l'intersection de la sente de l'Esseau et de la rue Dulcie September ou le dessin de la cour de jeux. La brique, matériau dominant, se retrouve également dans le mobilier fixe à l'intérieur comme à l'extérieur du lycée, sous forme de bancs, de cloisons ou de murets. Lieu de vie, le hall d'accueil est généreusement éclairé, mais aussi traité avec soin (dallage, poteaux orthogonaux revêtus de grès émaillé) et donne accès à l'ascenseur, support du 1% artistique et à un vaste escalier en saillie, côté cour. Enfin, arbres et haies qualifient et structurent les espaces extérieurs en fonction des essences utilisées. Les platanes rythment le mail, les bouleaux sont au plus près des logements et du parking, et les tilleuls habillent la cour.

Décor au titre du 1% artistique

Original par son implantation, comme par son thème, le 1% artistique du lycée J. Brel est à l'image de la démarche de cohérence et de résonance qui semble avoir guidée R. Dottelonde. D'une superficie de 72m², et intitulée « Traces d'architecture », l'œuvre de céramiques en grès représente en filigrane le plan du lycée. Placée dans le hall d'accueil et entourant la cage d'ascenseur sur deux niveaux, elle permet de valoriser un espace traditionnellement laissé pour compte et s'intègre parfaitement dans la construction. L'artiste Jacques Buchholtz (1943-1998) a une solide formation. Après être passé par l'École des arts appliqués, puis dans l'atelier Met de Penninghen et Jacques d'Andon, il intègre l'École nationale supérieure des métiers d'art. En 1972, il installe son atelier de céramique et de sculpture dans le Tarn-et-Garonne, et devient membre de l'Académie internationale de la céramique. Sa production jugée « originale, contemporaine et élégante » s'organise autour de trois groupes, les tapis (ensembles de carreaux), les pirogues (vastes installations), et enfin les villages miniatures comme le bas-relief *Village perché*, ou *Le village* qui traduit son goût pour l'architecture et la matière. Son œuvre est ponctuée de créations où l'architecture tient une place importante, par les traces laissées dans la matière ou plus explicite encore, par l'objet représenté. Décédé accidentellement en 1998 à l'âge de 55 ans, il laisse une œuvre inachevée.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé ; brique
Matériau(x) de couverture : béton en couverture
Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré
Couvrements :
Type(s) de couverture : terrasse
Énergies :

Typologies et état de conservation

Typologies : ;

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler
Protections :

Label Architecture contemporaine remarquable (ACR) décerné en 2020.

Statut de la propriété : propriété de la commune

Présentation

Un lycée en "Meccano": le lycée Jacques-Brel

Annexe 1

SOURCES

Bibliographie et sources
Archives :
Archives départementales de la Seine-Saint-Denis :
1791W37
1791W9
Archives municipale de La Courneuve :
209W19 (modification du Permis de construire, juin 1983).
Archives régionales d'Ile-de-France :
1426W450
Bibliographie :
- « Le lycée intercommunal La Courneuve – Dugny- Le Bourget », *Bulletin municipal du Bourget*, avril 1976, n°17, p. 9.
- « CES à Pierrelatte », *Techniques et architecture*, n°308, mars 1976, pp. 71-73
- *Modèles de C.E.S industrialisés, 1977-78 acceptés par le Ministère de l'Éducation*, Paris, 1978.
- *1951-1993 – Art/Lycées. Le 1% artistique en Région Île-de-France*, Conseil régional d'Ile-de-France, 1994, pp. 110-111
- Compain-Gajac, Catherine (sous la dir.), *Architecture et urbanisme, histoire et sociologie, état des lieux et perspectives*, Presses universitaires de Perpignan, 2015
Liens externes :
https://www.ceramiques-contemporaines-sevres.fr/outils/page_outils_bio.php

Illustrations

L'entrée du lycée Jacques- Brel.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199300061NUC6A

L'entrée du lycée, avec en son centre un poteau cruciforme, témoin du procédé constructif conçu par René Dottelonde.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199300062NUC6A

le lycée J. Brel est constitué de bâtiments articulés entre eux formant un ensemble original et dynamique, s'étendant comme une nappe.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199300063NUC6A

Le lycée vu depuis la petite cour minérale, aménagée en théâtre de plein air.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199300064NUC6A

Jeux de lignes géométriques dans la plus petite cour. Le lycée est composé de bâtiments articulés entre eux et présentant de nombreux décrochements, soulignés par le traitement des espaces extérieurs.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199300065NUC6A

L'ossature du lycée est composée de poteaux cruciformes (ou octogonaux à l'intérieur) avec consoles en béton armé, à partir d'une trame de 7,20 x 7,20 m.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199300066NUC6A

Les poteaux cruciformes en béton armé sont visibles sur les façades extérieures et forment un contrepoint avec les panneaux préfabriqués recouverts de brique.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199300067NUC6A

Le lycée vu depuis la grande cour arborée.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199300068NUC6A

Arbres et haies qualifient et structurent les espaces extérieurs en fonction des essences utilisées. Les platanes rythment le mail, les bouleaux sont au plus près des logements et du parking, et les tilleuls habillent la cour.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199300069NUC6A

Le lycée de La Courneuve témoigne de la mise en œuvre du procédé D.J.

Un remarquable travail de calepinage de la brique signale les salles d'enseignement général.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199300070NUC6A

Les panneaux de façade sont préfabriqués et revêtus ici de plaquettes de terre cuite (brique).
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199300073NUC6A

Les salles de classes.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199300076NUC6A

Le hall d'accueil.
Phot. Stéphane Asseline

Vue générale du lycée, illustrant l'étroite imbrication du travail paysager et de l'architecture.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199300071NUC6A

Les espaces extérieurs.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199300074NUC6A

Les poteaux cruciformes rythment les élévations en brique rouge.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199300077NUC6A

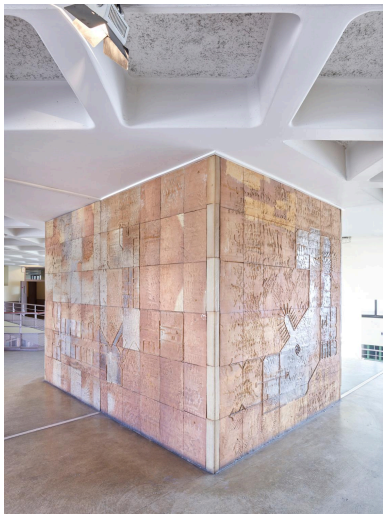

(Dottelonde/ Joubert) du nom de ses deux concepteurs, utilisé dans d'autres établissements scolaires.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199300072NUC6A

Les menuiseries en aluminium volontairement de couleur sombre s'effacent devant celle de la brique et la blancheur du béton.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199300075NUC6A

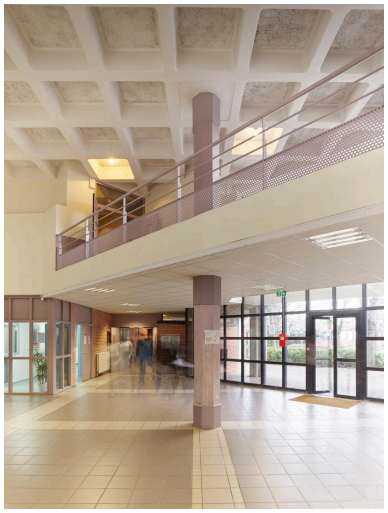

Vue générale du hall du bâtiment d'accueil.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199300078NUC6A

Le 1% artistique est intitulé "Traces d'architecture". Composé de

IVR11_20199300079NUC6A

La cage d'ascenseur est le support du 1% artistique, réalisé en 1984 par l'artiste Jacques Buchholtz.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199300080NUC6A

panneaux de céramiques de grès, partiellement émaillés, il représente en filigrane le plan du lycée.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199300081NUC6A

Détail du 1% artistique.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199300084NUC6A

Détail du 1% artistique.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199300085NUC6A

Détail d'un poteau cruciforme en béton.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199300082NUC6A

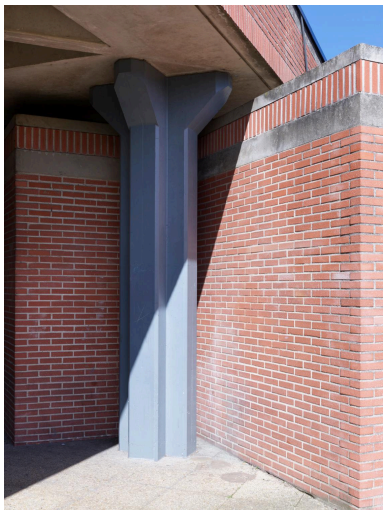

Détail d'un poteau cruciforme.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199300083NUC6A

Vue générale des logements du lycée.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199300086NUC6A

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Les lycées du XXe siècle en Île-de-France (IA00141349)
Les lycées franciliens au temps des remises en cause, 1970-1985 (IA00141477)
Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Hélène Caroux , Emmanuelle Philippe
Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel

L'entrée du lycée Jacques- Brel.

IVR11_20199300061NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

L'entrée du lycée, avec en son centre un poteau cruciforme, témoin du procédé constructif conçu par René Dottelonde.

IVR11_20199300062NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

le lycée J. Brel est constitué de bâtiments articulés entre eux formant un ensemble original et dynamique, s'étendant comme une nappe.

IVR11_20199300063NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le lycée vu depuis la petite cour minérale, aménagée en théâtre de plein air.

IVR11_20199300064NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Jeux de lignes géométriques dans la plus petite cour. Le lycée est composé de bâtiments articulés entre eux et présentant de nombreux décrochements, soulignés par le traitement des espaces extérieurs.

IVR11_20199300065NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

L'ossature du lycée est composée de poteaux cruciformes (ou octogonaux à l’intérieur) avec consoles en béton armé, à partir d’une trame de 7,20 x 7,20 m.

IVR11_20199300066NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Les poteaux cruciformes en béton armé sont visibles sur les façades extérieures et forment un contrepoint avec les panneaux préfabriqués recouverts de brique.

IVR11_20199300067NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le lycée vu depuis la grande cour arborée.

IVR11_20199300068NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Arbres et haies qualifient et structurent les espaces extérieurs en fonction des essences utilisées. Les platanes rythment le mail, les bouleaux sont au plus près des logements et du parking, et les tilleuls habillent la cour.

IVR11_20199300069NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Un remarquable travail de calepinage de la brique signale les salles d'enseignement général.

IVR11_20199300070NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue générale du lycée, illustrant l'étroite imbrication du travail paysager et de l'architecture.

IVR11_20199300071NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le lycée de La Courneuve témoigne de la mise en œuvre du procédé D.J. (Dottelonde/ Joubert) du nom de ses deux concepteurs, utilisé dans d'autres établissements scolaires.

IVR11_20199300072NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Les panneaux de façade sont préfabriqués et revêtus ici de plaquettes de terre cuite (brique).

IVR11_20199300073NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Les espaces extérieurs.

IVR11_20199300074NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Les menuiseries en aluminium volontairement de couleur sombre s’effacent devant celle de la brique et la blancheur du béton.

IVR11_20199300075NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Les salles de classes.

IVR11_20199300076NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Les poteaux cruciformes rythment les élévations en brique rouge.

IVR11_20199300077NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue générale du hall du bâtiment d'accueil.

IVR11_20199300078NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le hall d'accueil.

IVR11_20199300079NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

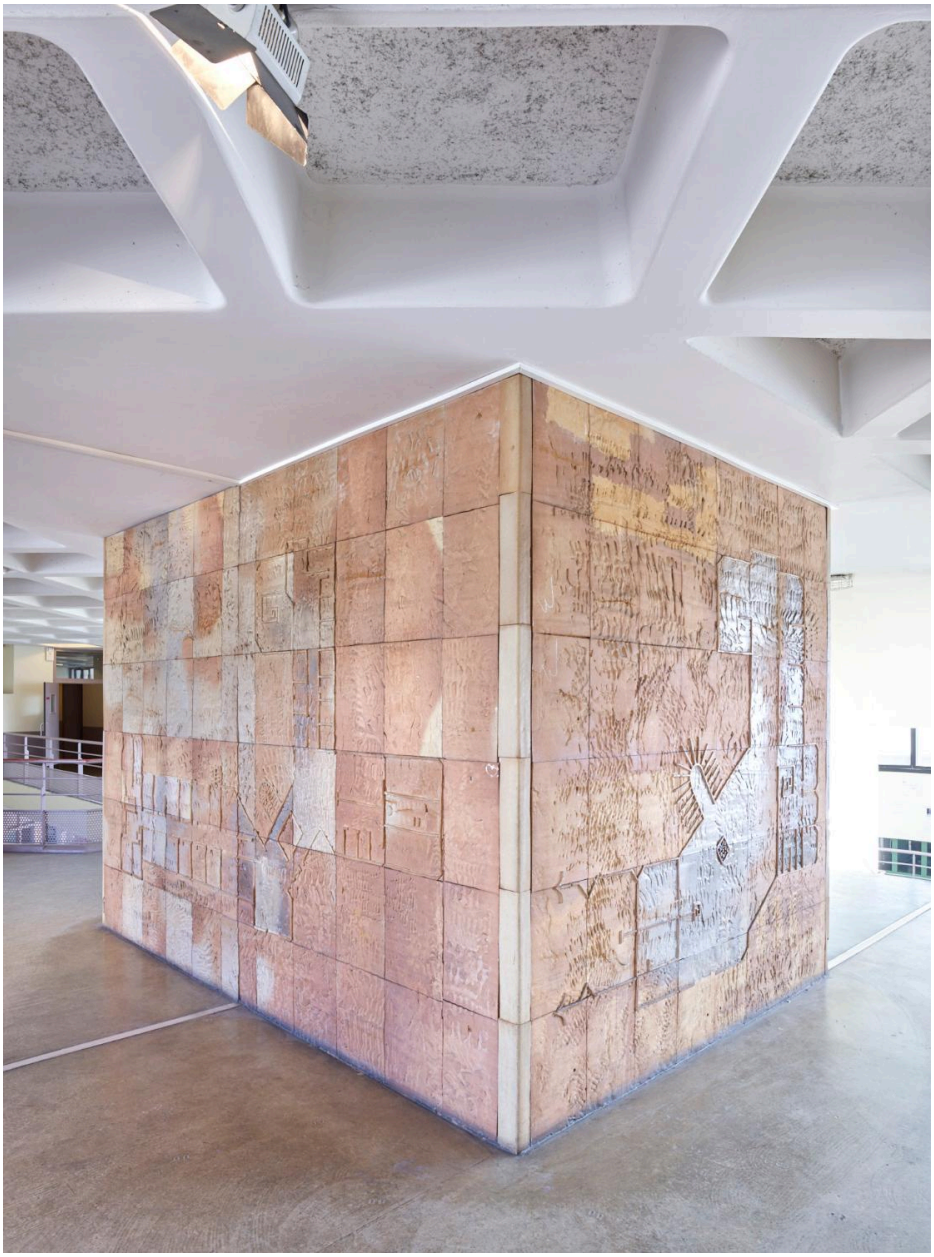

La cage d'ascenseur est le support du 1% artistique, réalisé en 1984 par l'artiste Jacques Buchholtz.

IVR11_20199300080NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le 1% artistique est intitulé "Traces d'architecture". Composé de panneaux de céramiques de grès, partiellement émaillés, il représente en filigrane le plan du lycée.

IVR11_20199300081NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Détail du 1% artistique.

IVR11_20199300084NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Détail du 1% artistique.

IVR11_20199300085NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Détail d'un poteau cruciforme en béton.

IVR11_20199300082NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Détail d'un poteau cruciforme.

IVR11_20199300083NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue générale des logements du lycée.

IVR11_20199300086NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation